



Guillaume Savoy a démissionné du Conseil communal pour raisons professionnelles. Il a quitté son poste le 9 mai 2022.

Le Conseil communal lui adresse ses chaleureux remerciements pour son engagement pour la commune d'Attalens, d'abord comme membre du Conseil général de 2011 à 2016, il en fut Président en 2015, puis comme Conseiller communal durant 6 ans.

Au sein de la Commune, Guillaume Savoy était responsable du dicastère Bâtiments & Infrastructures. Il s'occupait notamment de la gestion technique et stratégique du patrimoine immobilier, du service de conciergerie ainsi que du chauffage à distance. Retour sur son parcours.

Organisation du dicastère

Quand Guillaume Savoy a débuté au Conseil communal, le dicastère Bâtiments et Infrastructures n'existait pas, la gestion des bâtiments communaux étant éparpillée au sein de différents dicastères. « Au début de mon mandat, j'ai par conséquent consacré beaucoup d'énergie à mettre en place une organisation permettant une gestion cohérente des bâtiments, notamment en matière de suivi énergétique. »

Projets marquants et développement durable

Durant son mandat, il a participé à plusieurs grands chantiers comme la réalisation du terrain synthétique, le réaménagement de la place du village et plus récemment la construction en cours d'un nouveau bâtiment dans le périmètre scolaire. Il a également renégocié avec Philippe Alibert le contrat avec le groupe E pour le chauffage à distance, permettant de trouver une solution économiquement plus satisfaisante pour la commune.

La fusion du cercle scolaire a eu un impact important sur son dicastère, avec la fusion des services de conciergerie, une gestion multi-sites et des relations intercommunales fréquentes.

Dans le même temps, une étude a été menée en collaboration avec le Conseil communal afin de valoriser le patrimoine immobilier communal, réflexions qui ont permis de s'accorder sur une stratégie globale à long terme et d'établir des priorités dans les projets à l'avenir.

Dans la gestion de ses dossiers, il a porté une attention toute particulière au développement

durable, notamment avec l'analyse thermographique des bâtiments permettant des économies énergétiques, la mise en place d'une communauté solaire, l'utilisation de produits d'entretien plus écologiques...

Une expérience de vie

« Ma fonction de Conseiller communal a été une expérience de vie très intéressante. J'ai vécu de l'intérieur le microcosme d'une communauté villageoise comme Attalens.

La fonction de Conseiller communal est à la fois intéressante et difficile. Le dicastère Bâtiments & Infrastructures touche des domaines très variés : les contacts avec des entreprises, assister à des séances de chantier, tenir des budgets...

Il faut défendre collégialement les décisions du Conseil, même si elles ne font pas toujours plaisir aux citoyens !

Je quitte mon poste à regret, mais l'organisation de ma vie professionnelle et familiale n'est plus compatible avec ma fonction politique. »

Et l'avenir ?

« Je vais revenir à mon activité principale qui est la gestion du Domaine agricole de Crévy et consacrer plus de temps à ma vie de famille, notamment mes trois garçons âgés de 6 mois à 5 ans.

En conclusion, je remercie les collaboratrices de l'administration communale avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer durant mes années au Conseil communal. J'ai eu la chance de travailler avec une équipe consciencieuse et des chefs de service très professionnels pour me soutenir. »



ELECTION D'AURELIEN ESPINASSE

Le Conseil communal a élu Aurélien Espinasse, premier des viennent-ensuite de la liste OSE des dernières élections communales. Il a accepté le mandat de Conseiller communal et est entré en fonction le 10 mai 2022.

Lors de la séance constitutive du 16 mai 2022, le Conseil communal a privilégié la continuité dans la répartition des dicastères. Aurélien Espinasse a ainsi repris le dicastère vacant Bâtiments & Infrastructures.

Les dicastères se répartissent de la façon suivante :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| • Administration, finances, relations publiques | M. Laurent Menoud, Syndic |
| • Travaux | M. Pierre-Alain Perroud, Vice-Syndic |
| • Urbanisme | Mme Françoise Jolivet |
| • Enfance / Ecole | Mme Rahel Preisig |
| • Développement durable | M. Philippe Alibert |
| • Bâtiments & Infrastructures | M. Aurélien Espinasse |
| • Cohésion sociale | M. Eliot Savoy |

Le Conseil communal lui souhaite la bienvenue et se réjouit de collaborer avec lui au sein de l'Exécutif communal.



**AURELIEN
ESPINASSE**

Conseiller communal

**Bâtiments &
Infrastructures**

secteur (fermeture, fusion), j'ai profité d'un court congé sabbatique lors de la naissance de mon fils pour donner une nouvelle orientation à ma carrière en me dirigeant vers le domaine juridique. Durant 5 ans, j'ai occupé un poste de gestionnaire de dossiers au tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois et depuis peu, je suis passé de l'autre côté du miroir, en devenant secrétaire d'avocat.

Ma nouvelle fonction

Depuis 2020, je me suis familiarisé avec le fonctionnement de la commune, en occupant le poste de scrutateur lors des élections et votations et en devenant Vice-Président de la commission des naturalisations en 2021.

La Commune a connu un développement rapide au cours des dernières années. J'aimerais proposer des actions qui permettent d'améliorer le quotidien de mes concitoyens tout en pérennisant la qualité de vie que j'apprécie à Attalens.

Mes passions

Je souhaite m'impliquer dans l'éducation de mes enfants et surtout les voir grandir. Je m'investis dans ma vie de famille, raison pour laquelle je travaille à temps partiel. Durant mes loisirs, étant passionné de musique, j'adore assister à des concerts et partager ces bons moments avec mon épouse et mes amis. J'apprécie également les balades en montagne et les randonnées en raquette.

Mon origine

J'ai vécu les 18 premières années de ma vie en France où j'ai terminé une première formation dans le commerce. Issu d'une famille de typographes et souhaitant développer mes connaissances dans les arts graphiques, j'ai poursuivi mes études en Suisse, réputée dans ce domaine.

Agé de 41 ans, je suis marié et père de deux enfants. Je réside à Attalens depuis 18 ans.

Ma trajectoire professionnelle

Après un apprentissage d'imprimeur offset dans une imprimerie à Bulle, j'ai ensuite travaillé durant 13 ans dans ce domaine d'activité, d'abord comme imprimeur puis comme calculateur chef de projet. Après un congé sabbatique d'une année à la naissance de ma fille, j'ai occupé un poste de conseiller de vente durant 3 ans chez un grossiste en papier. Lassé par les réorganisations dans ce



Lancement de lignes

PEDIBUS

La commission de l'énergie et du développement durable, en collaboration avec le Conseil des parents, apporte son soutien à la mise en place et au développement de lignes Pedibus à Attalens.

Le Pedibus est un système participatif qui permet d'accompagner les enfants à pied à l'école sous la surveillance d'un adulte. Tout comme le bus, le Pedibus dessert un quartier avec un itinéraire, des arrêts, un horaire et un conducteur, programmés par les parents.

Ce bus à pied présente de nombreux avantages. Aller à pied à l'école permet aux enfants d'être actifs et est bénéfique pour l'environnement. Les enfants apprennent les règles de la circulation en toute sécurité et peuvent créer des liens sur le chemin de l'école, tout comme leurs parents.

Une séance d'information destinée aux parents des élèves de la 1H à la 4H et des futurs élèves a eu lieu le 4 mai 2022. Elle a permis de constituer 3 lignes provisoires qui ont été testées avec succès durant 3 matinées courant mai.

Grâce aux parents intéressés à rejoindre le mouvement, deux lignes Pedibus ont pu être ouvertes avec chacune une répondante officielle qui veille au bon fonctionnement de la ligne.



Ligne 1 La Grande Fin

Répondante : Julie Rüfenacht, Rte de la Grande-Fin 56, 076 239 83 66

Ligne 2 La Jaqua

Répondante : Nadège Echenard, Rue de la Jaqua 126, 076 474 73 33

Le coordinateur général des lignes Pedibus est Benoît Moulin, membre de la Commission de l'Énergie et du développement durable, 076 556 68 68, bmo.emb.mpt@gmail.com.

Pour plus d'informations sur les itinéraires et les horaires des lignes, vous pouvez vous rendre sur le site internet de l'école : <https://ecole-basse-veveysse.ch/informations/pedibus/>

Si vous souhaitez intégrer une des lignes à la rentrée scolaire 2022, n'hésitez pas à prendre contact avec une des répondantes. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pedibus s'engage également à le conduire une à deux fois par semaine selon les besoins.



Réservation

CARTES JOURNALIERES CFF

La commune d'Attalens met à disposition de sa population quatre cartes journalières au prix de 35 francs chacune. Une carte permet de voyager en 2^{ème} classe pendant toute la journée de validité sur l'ensemble du réseau suisse des CFF et la plupart des chemins de fer privés, réseaux de transports publics, cars postaux et bateaux. Vous bénéficiez également de réductions sur de nombreux trajets en chemin de fer de montagne.

Vous pouvez consulter les disponibilités sur www.atalens.ch, rubrique Administration communale – cartes journalières CFF. Réservation au 021 947 41 85 ou par courriel controlehabitants@atalens.ch



Forêts

CES PLANTES VENUES D'AILLEURS

Les plantes ornementales exotiques qui agrémentent nos jardins représentent un grave danger si elles parviennent en forêt.

Elles peuvent déborder facilement au-delà de la clôture du jardin. Comme elles n'ont pas de concurrents naturels, elles mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites.

Lorsque ces espèces importées, appelées «néophytes», sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs grands arbres des forêts de demain.

Maladies et parasites font dépérir des arbres

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt même si ce ne sont pas des néophytes mais des restes de tonte par exemple. Ils mettent la forêt en danger, car ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles.



Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit et punissable par la loi sur la protection de l'environnement. Débarrassez vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels ! Les néophytes ? Dans le sac poubelle ! Pour le reste, éliminez vos déchets verts à la déchetterie.

Exemple de néophyte envahissante : la solidage du Canada

Pour plus d'informations, consultez le site <https://www.infoflora.ch/fr/neophytes/en-bref.html>



Pose de la première pierre

LOCAUX SPORTIFS ET MANIFESTATIONS

Pour pallier au manque de places de stockage aux abords du terrain synthétique, un bâtiment est en cours de construction entre les salles de gym Le Baobab et Les Etoiles.

Ces locaux multifonctionnels permettront de stocker le mobilier pour les manifestations. Des vestiaires avec douches seront également créés ainsi qu'un petit couvert équipé d'une cuisinette pour



les manifestations. Les travaux ont débuté à la fin février avec une fin prévue dans le courant de l'automne 2022.

Les accès et sorties de secours ont été modifiés en raison des travaux. Ainsi l'entrée à la salle de gym Les Etoiles se fait temporairement depuis le parking Les Etoiles.

Le lundi 11 avril 2022 a eu lieu la pose de la première pierre. Pour marquer l'événement, quelques objets symboliques ont été placés dans un tube enterré à l'emplacement du futur bâtiment.

De gauche à droite : Giuseppe Vitelli architecte, Sébastien Monnard responsable du service des bâtiments, Laurent Menoud Syndic, Cédric Emonet chef du service technique, Guillaume Savoy, anciennement Conseiller communal et Jack Ohlsson, collaborateur de Giuseppe Vitelli



Des Jardinières de légumes

POUR RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Afin de renforcer les liens intergénérationnels, l'association Unisson en collaboration avec REPER et la Grappe d'argent unissent leurs forces afin de faciliter la rencontre entre jeunes et seniors autour d'un projet de jardinières communautaires dites intergénérationnelles.

Celles-ci ont été fabriquées et mises en place dans le périmètre scolaire pour y planter fruits et légumes. Tout au long de la saison, il est prévu de partager des repas concoctés avec les fruits et légumes ainsi cultivés.

Afin que le projet... et les légumes... puissent croître au mieux durant l'été, les personnes de tout âge, intéressées à cultiver, arroser, puis récolter cette production locale sont invitées à contacter Julien Hornecker, travail social de rue de REPER, au 079 740 16 96 afin qu'il puisse coordonner les actions et s'assurer de l'entretien des bacs durant l'été.



Tranquillité publique

REGLEMENT DE POLICE



Avec le retour des beaux jours, vous êtes nombreux à effectuer des travaux d'entretien extérieurs de votre propriété, qui peuvent être source de bruit, pendant que d'autres souhaitent profiter en toute quiétude de leur jardin. Que dit le règlement communal de police à ce sujet ?

Les nuisances sonores pouvant porter atteinte à la tranquillité publique ne sont pas admises sur le domaine public ou privé (art. 20 Tranquillité publique). Il est en particulier **interdit** :

- **de faire du bruit sans nécessité** sur le domaine public de **22.00 à 06.00**
- **d'utiliser des instruments ou appareils bruyants** (par exemple des tondeuses à gazon ou autres machines à moteur analogues), qui importunent les voisins pendant les jours et /ou horaires suivants :
 - **les dimanches et les jours fériés**
 - **du lundi au vendredi** de **12.00 à 13.00** et de **20.00 à 07.00**
 - **le samedi** avant **08.00**, de **12.00 à 13.00** et **après 18.00**.

Les jeux et sports particulièrement bruyants (modèles réduits, tirs et sports motorisés notamment) ne peuvent être pratiqués que sur autorisation préalable du Conseil communal.

Nous demandons à chacun d'adopter un comportement respectueux en appliquant l'adage qui dit que : « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ».

Le règlement de police est disponible sur le site internet de la commune www.attalens.ch – règlements, tarifs et formulaires – police



Finances communales

ECLAIRAGE SUR LES COMPTES 2021

Le compte de résultat 2021 présente un excédent de recettes de CHF 116'323.- alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 258'145.- Le résultat est donc meilleur de CHF 374'470.- par rapport aux prévisions et démontre la bonne santé financière de la commune et une saine gestion de ses ressources financières. Quelques constats sur cet exercice comptable.

Mise en œuvre MCH2 – Le bouclage des comptes 2021 représente un changement d'importance avec la mise en pratique des normes MCH2 (modèle comptable harmonisé).

Ce sont de nouvelles dispositions édictées par le canton, qui ont notamment pour objectif de rendre

la situation financière des collectivités locales plus transparente et sa lecture plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen. Les résultats comptables présentent la situation réelle des communes, toutes les réserves non obligatoires étant dissoutes et valorisées au bilan. Ce nouveau mode de présentation facilite également la comparaison entre les collectivités publiques et les entreprises privées.

Avec la mise en œuvre de ces nouvelles règles, dès l'élaboration du budget, il a fallu intégrer de nouveaux termes, un nouveau plan comptable, des mouvements financiers « hors normes » (p. ex. en lien avec la gestion de réserves et la réévaluation du patrimoine, tant administratif que financier).

Si vous le souhaitez, vous trouverez de plus amples détails sur ce sujet sur le site de l'Etat de Fribourg à l'adresse <https://www.fr.ch/etat-et-droit/communes/modele-comptable-harmonise-mch2>

Situation sanitaire - La situation sanitaire et les incertitudes liées à celle-ci ont certainement eu un effet sur les rentrées financières. C'est notamment le cas des impôts sur les personnes physiques, la principale source de revenus de la commune, qui se retrouvent pour la première fois depuis longtemps en-dessous du budget. La situation n'a rien d'alarmant, mais devra néanmoins être suivie avec vigilance. De plus, le service cantonal des contributions ayant du retard dans la taxation des personnes physiques, une partie des impôts n'a pu être comptabilisée sur l'année 2021.

Taxes pour l'eau et l'épuration – L'année 2021 constitue une année de transition. En effet, les taxes facturées à la fin mars l'ont été sur la base des anciens règlements et celles de début octobre sur la base des nouveaux.

Bilan – Demandée par les normes MCH2, la revalorisation du patrimoine financier a permis de dégager une réserve de CHF 6'360'000.- et celle du patrimoine administratif une réserve de CHF 11'840'000.-. Au total un montant de CHF 18'200'000.- a ainsi été inscrit au bilan. Celui-ci dénote la bonne santé financière de la commune, avec un résultat cumulé disponible de plus de CHF 11'160'000.- au 31.12.2021. 10% de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif doit être dissoute chaque année et transférée au capital propre. Dans 9 ans, le résultat cumulé disponible passera donc à CHF 21'814'000, ceci sans tenir compte des résultats annuels. Disposer d'une telle fortune permet d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité.

Investissements – Les dépenses d'investissements nets se montent à CHF 654'000.- Là encore, les mesures sanitaires ont retardé la mise en œuvre d'une grande partie des investissements. Certains projets ont néanmoins pu être terminés et d'autres avancer, tels que les réfections de bâtiments scolaires. Les comptes sont disponibles sur le site : <https://www.attalens.ch/caisse-communale/>



Plantation de noyers en forêt

SORTIE DU CONSEIL GENERAL

La traditionnelle sortie annuelle du Conseil général a eu lieu le vendredi 13 mai 2022 sur invitation de la Présidente Maude Landry. A cette occasion, les Conseillers généraux



présents ont effectué une balade très instructive en forêt avec le garde forestier Jacques Genoud qui leur a expliqué de façon concrète les principes de gestion forestière.

Ils ont également été mis à contribution en accomplissant un geste symbolique pour la planète.

Ils ont ainsi retroussé leurs manches pour planter ensemble une dizaine de noyers, une essence noble qui supporte mieux les effets du réchauffement climatique que les résineux se trouvant dans nos forêts.

Les Conseillers généraux ont ainsi été sensibilisés à l'importance que revêt notre patrimoine forestier pour un avenir plus durable.

